

# Grève le 5 décembre

## Pour une revalorisation à la hauteur des enjeux

La question des rémunérations est au cœur de nos préoccupations : les fins de mois des enseignants sont difficiles pour nombre d'entre eux et la fiche de paye, particulièrement en début de carrière, ne reflète ni leur niveau de compétences ni leur niveau d'études.

Le SE-Unsa est déterminé à obtenir une revalorisation des rémunérations de tous les personnels de l'Éducation nationale.

Le président de la République a laissé entendre plus ou moins explicitement que la revalorisation du salaire des enseignants serait à envisager dans le cadre de discussions autour de leurs missions. Pour le SE-Unsa, c'est NON : la revalorisation est nécessaire pour reconnaître leur travail aujourd'hui. Il n'est pas question de la lier à des contreparties.

Pour le SE-Unsa, l'exécutif doit désormais exposer concrètement des perspectives de revalorisation par la reconstruction des carrières, avec une rémunération beaucoup plus importante dès l'entrée dans le métier ainsi qu'une revalorisation des indemnités perçues par tous les enseignants.

Alors que les semaines filent et que le flou persiste, le SE-Unsa appelle les personnels à montrer leur détermination par la grève du 5 décembre. Leur mobilisation conditionnera le rapport de force dans les négociations annoncées.

# La revalo, il nous la faut !

# Grève le 5 décembre



[se-unsa.org](https://se-unsa.org)

# Revalo-retraites : pourquoi être en grève le 5 décembre ?

## Réforme des retraites, où en est-on ?

Sans revalorisation, les personnels enseignants, d'éducation et les psychologues de l'Éducation nationale seraient les grands perdants de la réforme des retraites annoncée. C'est pour obtenir le maintien du niveau de nos pensions et des mesures de revalorisation nécessaires que le SE-Unsa appelle à la grève le 5 décembre.

À la suite de la présentation du rapport Delevoye en juillet 2019, le gouvernement a pris un double engagement : le maintien du système par répartition ainsi que celui du niveau des pensions.

Pour les fonctionnaires, le calcul actuel prend en compte les rémunérations indiciaires perçues pendant les 6 derniers mois. Le nouveau calcul des pensions prendrait en compte l'ensemble des rémunérations (salaires, indemnités et primes) sur la totalité de la carrière.

Retrouvez plus  
d'informations  
sur la réforme  
sur le site  
de l'Unsa



<https://www.unsa.org/-Retraites-.html>

## Ce que demande le SE-Unsa

Sans revalorisation, la réforme entraînerait mécaniquement une diminution du montant de la retraite de l'ordre de 30 % pour les personnels enseignants, d'éducation et psychologues en raison du peu d'indemnités que ces derniers perçoivent.

Le problème est clairement identifié par le Président et le Premier ministre qui ont annoncé très tôt la nécessité de mesures de revalorisation pour éviter l'impact négatif de la réforme.

Le SE-Unsa et l'Unsa n'étaient pas demandeurs d'une réforme des retraites. Maintenant que l'exécutif s'y est engagé, il doit respecter les engagements.

Après des mois sans éléments concrets, le SE-Unsa et sa fédération ont décidé d'appeler à la grève le 5 décembre.



[ma.retraite.avec.le.SE.Unsa](https://www.facebook.com/ma.retraite.avec.le.SE.Unsa)